

Fiche technique

Produits de surface

impra[®]lan-Isoliergrund OSB

Base primaire et couche de finition pour les panneaux OSB, le bois de construction et divers matériaux en bois n'étant pas directement exposés aux intempéries.

Domaines d'application	Pour l'isolation de supports OSB (par ex. les panneaux d'aggloméré grossier). Base primaire et couche de finition à fort pouvoir couvrant pour protéger le bois de la décoloration et avec effet de blocage contre les substances naturelles du bois.
Caractéristiques	• Fort pouvoir couvrant • Très efficace contre la remontée des substances naturelles du bois • Grand pouvoir de remplissage • Séchage rapide
Composition	Dispersion à base d'acrylate, dioxyde de titane, matières de charge, eau, glycols, additifs, conservateurs.
Teinte	RAL 9010–Blanc pur.
Conditionnement	Bidons de 10 et 20 litres.
Mode d'application	Au pinceau, au rouleau.
Consommation	Afin d'obtenir un effet de blocage suffisant, il est nécessaire d'appliquer une quantité d'au moins 160 ml/m ² (en 1 à 2 couches).
Préparation du support	Le support doit être propre, ferme et solide. Afin d'obtenir une bonne adhérence de support, il est nécessaire de poncer le support OSB. Il est également possible d'utiliser des panneaux OSB pré-poncés. Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.
Consignes d'application	Général Bien remuer avant utilisation. impra[®]lan-Isoliergrund OSB ne doit pas être mélangé avec d'autres produits. Ne pas utiliser de laine d'acier pour le ponçage. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +10 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil. Application au pinceau et au rouleau Le produit peut être appliqué sans modification de consistance. Ces techniques d'application permet de bien remplir les creux situés au niveau des jointures des copeaux de bois et garantit ainsi l'obtention d'une surface fermée. Pour l'application au pinceau ou au rouleau, nous recommandons l'utilisation d'un pinceau/rouleau spécial pour vernis acrylique aqueux.

Temps de séchage	Hors poussière : après environ 2 heures Recouvrable : après environ 6-8 heures Données valables pour une couche et par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.
Recouvrabilité	Recouvrable avec des vernis ou peintures en phase aqueuse, par exemple profilan®-opac.
Dilution	Si nécessaire avec de l'eau.
Nettoyage des outils	Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher.
Teneur en COV (g/L)	19 - 29 g/L (cat. 1g / Wb) : max. 30 g/L
Classification CLP	impra®lan-Isoliergrund OSB n'est pas classifié selon le règlement CLP. Mention d'avertissement : néant Pictogramme : néant
Mentions de danger et conseils de prudence	Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut provoquer des réactions allergiques.
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.
Stockage/transport	Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel. RID/ADR : néant.
Protection de l'environnement	Il est interdit de déverser impra®lan-Isoliergrund OSB dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 1 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture. Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.
Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.	

03/06/2019